

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018
DELIBERATION N° 36

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE , Mmes BISAUTA, LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC, TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme CANDILLIER ; Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. UGALDE (jusqu'à 18h13) ; M. SOROSTE par M. ETCHEGARAY ; M. NEYS par Mme DURRUTY ; Mme CASTEL par M. AGUERRE (jusqu'à 21h54) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h54) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h35) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h01) ; Mme BRAU-BOIRIE par Mme LAUQUE ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. ESMIEU ; Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30) ; M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI (à partir de 23h02) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h34) ; M. DAUBISSE par Mme MEYZENC ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h42).

Absentes :

Mme CASTEL (à partir de 21h54 pour le vote des délibérations 43 à 76) ; Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h42 pour le vote des délibérations 66 à 76).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Meyzenc,

OBJET : EVENEMENTIEL ET ANIMATION – Noël à Bayonne 2018 – Modalités d'organisation et de tarification des manifestations.

Dans le cadre des animations de Noël, la Ville de Bayonne propose du 5 décembre 2018 au 6 janvier 2019, une programmation riche et variée.

Comme chaque année, depuis quatre ans, une grande roue est installée sur la place de la liberté, devant l'Hôtel de Ville. La Ville, par le biais d'une convention avec le propriétaire du manège, dispose de 30 000 billets qu'elle peut proposer à des tarifs attractifs. Sur place, le billet de grande roue est vendu à 5 euros l'unité.

Par délibération du 15 octobre 2015, il avait été créé deux tarifs réduits pour la vente de billets aux comités d'entreprise et aux commerçants, bayonnais (1,50 euros l'unité) ou non bayonnais (2 euros l'unité). Il apparaît utile aujourd'hui de modifier cette tarification.

La nouvelle grille tarifaire proposée est la suivante :

GRANDE ROUE – billets vendus par la Ville	Tarif unitaire (en euros)
commerces bayonnais (via une commande groupée de l'ODC)	1,50
associations bayonnaises	2
comités d'entreprise et groupements, bayonnais ou non bayonnais	2
séniors bayonnais et les particuliers dans le cadre d'opérations promotionnelles	3

Cette année verra également le retour d'une animation, qui n'avait plus été proposée depuis longtemps, à savoir une patinoire synthétique. Elle sera installée square Gambetta, dans le quartier Saint Esprit, et ce pour la période des vacances scolaires de Noël (sauf 25 décembre et 1^{er} janvier).

La gestion de cette patinoire est confiée à une association du quartier, qui aura en charge l'accueil du public, la location des patins et l'animation du site.

Il convient là aussi de fixer les tarifs d'accès, comme indiqué :

PATINOIRE	Tarif unitaire (en euros) location des patins incluse
individuel, sur site	5
séniors bayonnais, les commerçants ou associations de commerçants bayonnais, les comités d'entreprise bayonnais ou non bayonnais	4

Enfin, cette édition 2018 de Noël à Bayonne, sera l'occasion de la mise en place d'une nouveauté. En effet, en partenariat avec la Société ATHOME, entreprise spécialisée dans les services à la personne, une garderie sera mise en place en centre-ville (dans les locaux de l'école maternelle du Grand-Bayonne).

Cette garderie sera proposée les après-midis, de 14h à 19h, les mercredis et week-ends, soit les 5, 8, 9, 12, 15, 16, 19, 22 et 23 décembre 2018.

Il convient là aussi de fixer les tarifs d'accès, comme indiqué :

GARDERIE	Tarif (en euros)
Deux premières heures	gratuit
Demi-heure supplémentaire, à partir de la 3 ^{ème} heure	5

Au regard de ce qui précède, il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs des animations de Noël, tels que précisés ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

M. IRIART, Mme LEUENBERGER s'abstiennent.

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne